



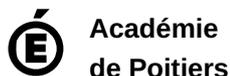
# NOUVELLES INSCRIPTIONS 2023/2024 EN COURS D'ANNÉE

publié le 05/09/2023

Si vous déménagez sur le secteur de Loulay au cours de l'année 2023/2024, merci de me contacter le plus rapidement possible au Secrétariat.

**Il vous sera demandé un JUSTIFICATIF DE DOMICILE, un certificat de fin de scolarité (EXEAT) ainsi que les bulletins de l'année en cours si vous avez.**

Mme BONNET  
05-46-33-80-47



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.